



PRÉFÈTE DES DEUX-SÈVRES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE N°3

Niort, le 01 juillet 2023

MESURES PRÉVENTIVES FACE AUX VIOLENCES URBAINES

La mobilisation des forces de l'ordre et des services de secours a été très intense tout au long de la nuit du 30 juin au 1^{er} juillet au quartier du Clou-Bouchet à Niort. Des dégradations inadmissibles ont été commises par des groupes nombreux et mobiles, qui s'en sont pris aux commerces de proximité et à des bâtiments publics. Les pouvoirs publics font part de leur soutien et de leur solidarité aux commerçants, aux salariés et à tous les riverains choqués par ces exactions.

Au regard des dégradations commises, **la préfète des Deux-Sèvres décide d'interdire** toute manifestation et tout attroupement dans les secteurs du centre-ville de Niort et du quartier Clou-Bouchet, **du samedi 01 juillet 2023 à 18H00 jusqu'au dimanche 02 juillet 2023 à 08H00.**

La préfète des Deux-Sèvres rappelle les arrêtés préfectoraux pris le vendredi 30 juin 2023, portant **interdiction sur les communes de Bressuire, Niort et Thouars du vendredi 30 juin 2023 à 16H00 jusqu'au lundi 03 juillet 2023 à 08H00 :**

- de la vente, du transport et de l'utilisation des artifices, des carburants au détail ainsi que des acides et de tous produits inflammables, chimiques ou explosifs
- du port et du transport d'armes de toutes catégories confondues, de munitions et d'objets pouvant constituer une arme par destination

Afin d'appuyer l'action des forces de sécurité et des forces de secours pour assurer la sécurité des personnes et des biens, la préfète des Deux-Sèvres **autorise le déploiement de deux drones dotés de caméras aéroportées au-dessus des villes de Bessines, Chauray et Niort du samedi 01 juillet 2023 à 16H00 jusqu'au lundi 03 juillet 2023 à 08H00.**

Dans l'objectif de garantir la sécurité des biens et des personnes et de prévenir les troubles à l'ordre public, les services de police bénéficieront d'un renfort des services de gendarmerie. Ces renforts s'inscrivent dans le cadre d'une coopération

Bureau Communication Interministérielle

Tél : [05.49.08.68.02]

Courriel : [pref-presse@deux-sevres.gouv.fr]

Adresse : 4 rue du Guesclin 79000 NIORT



entre la police et la gendarmerie afin d'assurer la sécurité des biens et des personnes de manière cohérente sur l'ensemble du département des Deux-Sèvres.

Les sapeurs-pompiers des Deux-Sèvres mettront en place un dispositif renforcé et coordonné avec les forces de sécurité intérieure pour intervenir rapidement et éviter les propagations des feux

Une cellule de coordination sera mise en place dès le début de la soirée à la préfecture des Deux-Sèvres pour coordonner l'action des policiers et des gendarmes tout en sécurisant celles des sapeurs-pompiers.

La préfète des Deux-Sèvres appelle au calme pour la nuit prochaine. Si vous constatez des violences urbaines, il est fortement recommandé de ne pas sortir de chez soi et de rester éloigné des groupes violents et des lieux à risque, afin de ne pas gêner l'action des forces de sécurité et de secours. Elle en appelle aussi à la responsabilité des parents en recommandant fortement à garder ses enfants et ses adolescents chez soi.

